

Le 2 Juin 2020

## Le CNPS salue la résilience des acteurs français des paiements scripturaux face à la crise sanitaire et leur engagement dans la poursuite des actions liées à la stratégie nationale 2019-2024

Le Comité national des paiements scripturaux (CNPS) s'est réuni le 29 mai 2020 pour analyser les conséquences de la crise du coronavirus sur le secteur des paiements scripturaux et les réponses apportées par la communauté française. Un point d'avancement des actions conduites dans le cadre de la stratégie nationale a également été réalisé.

Le Comité a salué l'efficacité avec laquelle les acteurs français des paiements ont su répondre présents face aux bouleversements liés à la crise sanitaire et proposer des réponses coordonnées aux défis soulevés par la crise. En dépit de conditions opérationnelles complexes, le marché français des paiements scripturaux a démontré sa résilience en permettant une accessibilité et une disponibilité sans restriction de la totalité des services de paiement.

Le Comité a en particulier invité ses membres à capitaliser sur deux réussites collectives:

- La promotion de solutions de paiement digitales développées par des acteurs nationaux auprès des professionnels amenés à se convertir à la vente à distance ;
- La promotion du paiement sans-contact, dont le plafond a pu être porté à 50€ pour les paiements par carte en quelques semaines grâce à un engagement massif de la communauté française.

Le Comité s'est également penché sur les progrès réalisés par les groupes de travail du CNPS, tous ayant désormais initié leurs travaux : « Marché européen des paiements », « Synergies entre instruments et solutions de paiement », « Inclusion et relations avec l'administration », « Facturation électronique et dématérialisation » et « Numérique et technologie ». Le Comité a salué l'engagement de ces groupes, dont l'activité s'est poursuivie à distance durant la période récente.

Enfin, le Comité a validé le principe d'une réponse commune en son nom à la consultation conduite par la Commission européenne en matière de stratégie européenne des paiements de détail. Il s'est félicité de cette opportunité de relayer au niveau européen les objectifs portés par la communauté française dans le cadre de la stratégie nationale des paiements scripturaux.

Le plan d'action de la stratégie des moyens de paiement, le descriptif des groupes de travail ainsi que ce communiqué de presse sont disponibles sur le site internet du CNPS : <a href="www.comite-paiements.fr">www.comite-paiements.fr</a>

## **Contacts presse**:

Banque de France : Service de la Communication externe et digitale - Tél : 01 42 92 39 00

e-mail: service.de.presse@banque-france.fr - www.banque-france.fr

**FBF**: Benoît Danton – Tél: 01 48 00 50 70

 $e\text{-mail}: \underline{\text{bdanton@fbf.fr}} \ - \ \underline{\text{www.fbf.fr}} \ - \ \underline{\text{www.banques-sepa.fr}}$ 

AFTE: Véronique Nassour - Tél: 01 42 81 44 55

e-mail: veronique.nassour@afte.com - www.afte.com

Le Comité national des paiements scripturaux est une enceinte de concertation créée en avril 2016 dont l'objectif principal est de coordonner la mise en œuvre de la stratégie française sur les moyens de paiement. Le Comité rassemble de manière équilibrée les représentants du secteur des moyens de paiement, côté offre et demande, ainsi que ceux des institutions publiques impliquées dans ces sujets. Il est présidé par la Banque de France. La Fédération bancaire française et l'Association française des trésoriers d'entreprises en assurent conjointement la vice-présidence.